

Communiqué de presse



Maxime Blanchette-Joncas
Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques

Kristina Michaud
Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia

Internet haute vitesse et enseignement

LE TRAITEMENT INÉQUITABLE DE NOS JEUNES DOIT CESSER

Amqui, le 11 février 2021 – Le Bas-Saint-Laurent ne peut plus tolérer l'iniquité qui handicape nos jeunes quant à l'accès à Internet haute vitesse. La députée d'Avignon – La Mitis – Matane – Matapédia, Kristina Michaud, et le député de Rimouski-Neigette – Témiscouata – Les Basques, Maxime Blanchette-Joncas, appuient donc le Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis (SERM), le Syndicat de l'enseignement du Grand-Portage (SEGP) et le Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de Rimouski (SEECR), qui déplorent que certains de leurs élèves, étudiants ou même de leurs membres ne disposent pas de tous les outils essentiels pour l'enseignement à distance, en pleine pandémie.

« Le problème d'Internet en région concerne les enseignants que je représente, mais aussi tous leurs élèves. Les experts disent qu'il y aura d'autres pandémies dans le futur, il n'y a pas de temps à perdre. Quand j'entends Justin Trudeau nous parler de 2030 avant de brancher tous les foyers alors qu'Internet est devenu aussi essentiel que l'électricité, c'est un signe qu'il est lui-même déconnecté de la réalité de nos régions. Si Justin Trudeau était mon élève, il y a longtemps qu'il serait allé en retenue », illustre le président du SERM, Jean-François Gaumont.

« Il est difficile dans notre région d'avoir une bonne connexion Internet. La haute vitesse n'est pas partout, ce qui pose un sérieux problème pour les élèves qui doivent suivre de l'enseignement à distance et pour les enseignants qui doivent le dispenser. La pandémie a mis en perspective cette grave lacune au Bas-Saint-Laurent. On peut même affirmer qu'Internet haute vitesse est devenu un service essentiel pour l'égalité des chances en éducation et que malheureusement, actuellement des élèves en payent le prix », désapprouve la présidente du SEGP, Natacha Blanchet.

« Ce que nous dénonçons depuis tant d'années ne peut plus être ignoré », martèle le député Blanchette-Joncas. « Après avoir nui considérablement à nos entreprises, l'inactivité, l'insensibilité et la négligence d'Ottawa en matière de télécommunications risquent maintenant d'hypothéquer le parcours de milliers de jeunes. Plus que d'en prendre acte, le gouvernement Trudeau et son nouveau ministre responsable, François-Philippe Champagne, doivent immédiatement enclencher le processus pour corriger la situation », ajoute-t-il.

« Le rapport de la Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement (FQDE) publié cette semaine est alarmant. Le taux d'échec en français et en mathématiques au secondaire a presque doublé par rapport aux années précédentes. Un étudiant ou une étudiante sur cinq échoue en français, et en mathématiques, c'est un étudiant ou étudiante sur quatre. Croyez-vous que la situation va s'améliorer avec de piètres moyens technologiques? L'argent est là, les budgets fédéraux ont déjà été annoncés, Ottawa doit saisir qu'il y a urgence d'agir. Les élus et les citoyens de notre région, en ont assez des petites mesures à la pièce. Ottawa doit accorder des subventions qu'aux entreprises de télécommunication qui acceptent de brancher 100 % du territoire, et il faut agir maintenant. L'horizon de 2030 est beaucoup trop loin », martèle Kristina Michaud.

«L'accès à un réseau Internet haute vitesse dans l'ensemble des régions de l'Est-du-Québec est indissociable de la question de l'accessibilité aux études supérieures. Il s'agit ici de donner à tous et à toutes des chances égales de réussir leur projet d'études », renchérit la responsable de la coordination et des pratiques syndicales, au Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de Rimouski, Marie-Josée Boudreau.